

Angoulême, le 3 novembre 2023



**Convocation adressée à tous les
membres du conseil communautaire**

Direction des Ressources et Relations
aux Administrés
Secrétariat des Assemblées

Madame la conseillère communautaire et chère collègue,
ou
Monsieur le conseiller communautaire et cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXCEPTIONNEL** qui aura lieu le :

**Jeudi 9 novembre 2023 à 17 h 30
Salle du conseil
Au siège de la Communauté
25, boulevard Besson Bey à ANGOULEME**

pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour joint.

En cas d'absence, je vous invite à remettre un justificatif au secrétariat des assemblées en application de l'article 6 du règlement intérieur du conseil communautaire approuvé le 8 juillet 2021 annexé à cette convocation.

Je vous prie de croire, Madame la conseillère communautaire et chère collègue ou Monsieur le conseiller communautaire et cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Xavier BONNEFONT